

Publications économiques et financières

Synthèse annuelle 2023

N° 790/ Mai 2024

L'ÉCONOMIE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON EN 2023

Un bilan économique plutôt positif dans un contexte encore marqué par un niveau d'inflation élevé

Après avoir culminé à 9,3 % en 2022, l'inflation décélère en 2023 à +5,0 % en moyenne annuelle, soit un niveau proche de celui enregistré au niveau national (+4,9 %). Cette amélioration provient principalement de la baisse des prix de l'énergie, et des coûts du transport, mais aussi d'un taux de change avec le dollar canadien plus favorable en 2023. Le durcissement des conditions financières à mesure que les banques centrales ont progressivement augmenté leurs taux directeurs, a également contribué à freiner la dynamique haussière des prix dans l'Hexagone et au Canada et par conséquent l'inflation importée à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Dans un contexte encore marqué par un niveau d'inflation élevé, la consommation des ménages progresse. La bonne tenue de l'emploi dans l'archipel participe à cette progression. Le nombre annuel moyen de demandeurs d'emploi en fin de mois a ainsi atteint un point bas historique. L'activité a été soutenue dans les principaux secteurs de l'économie, à l'exception de la pêche. La fréquentation touristique a retrouvé son niveau d'avant la crise sanitaire et le secteur du BTP a bénéficié de la reconstruction du barrage de la Vigie. En revanche, le secteur halieutique a été affecté par les difficultés de la pêche industrielle et la diminution des prises.

L'investissement des entreprises est resté atone. Les importations de biens d'investissement ont augmenté en volume sous l'effet des importations de biens intermédiaires (ciment et sable) liées au chantier de la Vigie. Cependant l'importation de biens d'équipement a reculé tandis que l'encours des crédits d'investissement accordés par les établissements de crédit aux entreprises a peu évolué. Le resserrement des conditions de crédit et un certain attentisme des entreprises dans un contexte encore empreint d'incertitudes peuvent expliquer cette évolution.

Pour les ménages en revanche, malgré la hausse des taux d'intérêt, la croissance de l'encours des crédits a certes ralenti, mais est restée relativement dynamique. Elle a été portée par le crédit à la consommation et moins par le crédit à l'habitat du fait de la fin progressive de l'attribution des parcelles du quartier des Graves.

Les principaux indicateurs économiques sont bien orientés

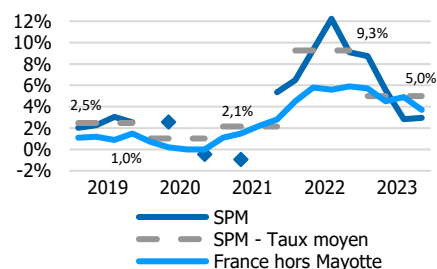
L'inflation ralentit avec la baisse des prix de l'énergie mais reste élevé

Après une forte accélération en 2022, la hausse des prix à la consommation ralentit en 2023. L'inflation en moyenne annuelle s'établit ainsi à +5,0 % après +9,3 % en 2022 et +2,1 % en 2021. Si l'inflation reste supérieure à la cible fixée par la BCE (+2 %), elle retrouve un niveau comparable à celui enregistré au niveau national (+4,9 % en moyenne annuelle en 2023 après +5,2 % en 2022).

Alors qu'en 2022, la hausse des prix était tirée par les prix de l'énergie, en 2023, le tabac et les produits alimentaires sont les principaux contributeurs à l'inflation. Hors tabac, les prix à la consommation augmentent de 3,4 %. En 2023, les prix de l'énergie baissent de -4,1 %, alors qu'ils avaient augmenté de 57,8 % en 2022.

Dans le détail, le prix du fioul de chauffage diminue nettement (-18,4 %), tout comme le prix des carburants pour véhicules personnels (-6,9 %). Il convient de noter toutefois que ces baisses sont loin de compenser les augmentations atteintes en 2022 (respectivement +84,2 % et +55,0 %). À l'inverse, le prix de l'électricité accélère de façon marquée (+26,1 % après +12,1 % en 2022). L'augmentation des prix des produits alimentaires fléchit mais reste soutenue (+6,1 % après +8,2 % en 2022).

Indice des prix à la consommation
en glissement annuel



Sources : Préfecture, Insee

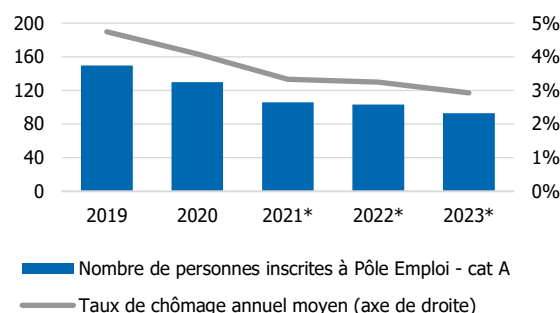
Outre la baisse des prix de l'énergie, la décélération de l'inflation s'explique par la réduction du coût du transport ainsi que l'appréciation du cours de l'EUR/CAD qui ont permis de réduire l'impact de l'inflation importée. En 2023, l'euro se négocie en moyenne à 1,46 CAD, soit une appréciation de 6,6 % par rapport à la moyenne du taux de change de l'EUR/CAD observé en 2022.

Le taux de chômage continue de reculer

En 2023, le marché du travail local est sous tension ; le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A, B et C atteint 173 personnes, en diminution de 5,4 % sur un an et le taux de chômage estimé¹ s'établit à 2,9 % de la population active, soit un recul de 0,4 point sur un an. Il s'agit de son plus bas niveau depuis que les données sur DEFM sont collectées.

Cette situation de plein-emploi a pour conséquence des difficultés de recrutement importantes pour l'ensemble des secteurs économiques de l'archipel : France Travail enregistre 252 nouvelles offres d'emploi en 2023 contre 314 en 2022. Derrière l'administration publique (32,5 % des offres d'emploi), les secteurs du commerce et de l'hôtellerie-restauration concentrent plus d'un quart des nouvelles offres (25,8 %). Il convient de préciser que ces offres ne reflètent qu'une partie des offres disponibles sur le marché du travail dans la mesure où les entreprises ne publient pas toutes leurs offres sur le site de France Travail mais recourent à des voies de recrutement parallèles (bouche à oreille, sites de petites annonces).

Taux de chômage



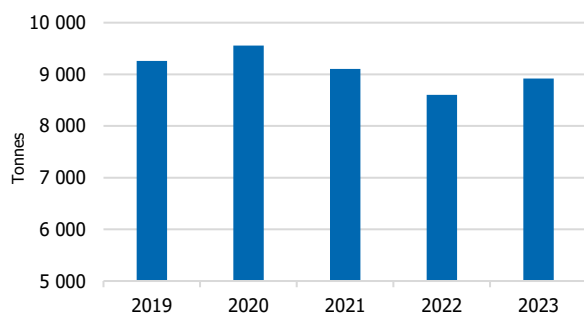
Source : France Travail

*Moyenne sur l'année des DEFM de catégorie A / population active du dernier recensement 2020 de l'Insee publié en 2023

En dépit d'une inflation encore soutenue, la consommation des ménages progresse

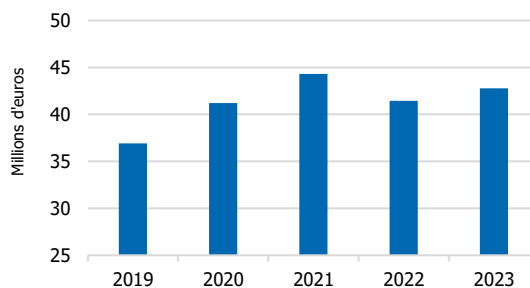
En 2023, la consommation des ménages, mesurée par les importations de biens de consommation, augmente tant en valeur (+3,2 %) qu'en volume (+3,7 %). Dans le détail, la progression des importations de biens de consommation alimentaire en 2023 atteint +0,3 % en valeur et +2,5 % en volume, celle des autres biens non durables atteint +0,9 % en valeur et +20,1 % en volume et celle des biens durables atteint +12,9 % en valeur et +1,4 % en volume.

Volume des importations de biens de consommation



Source : Douanes

Valeur des importations de biens de consommation



Source : Douanes

Dans le détail, le rebond de la consommation des produits alimentaires en volume a porté les hausses des importations de légumes (+18,2 %) et de fruits (+21,3 %). Les importations de viande ont également contribué significativement et positivement à la croissance des importations en volume des biens alimentaires malgré une accélération de la hausse des prix (+6,4 % après +2,3 % en 2022). En revanche, le volume de biens importés diminue de façon marquée sur certaines catégories affichant des taux d'inflation annuels moyens encore très élevés. C'est notamment le cas du lait et des produits laitiers (-9,6 %, pour un taux d'inflation annuel moyen de 10,2 %) mais également des eaux, des boissons gazeuses et des jus de fruits (-9,6 %, pour un taux d'inflation annuel moyen de 10,6 %).

En ce qui concerne les autres biens non durables, leur forte progression en volume est majoritairement due à l'augmentation marquée des vêtements en 2023 (174 tonnes contre 55 tonnes). Enfin, les importations de biens durables sont portées par les importations de véhicules de tourisme (+46,8 %) alors que les importations de meubles fléchissent (-22,7 %).

La dynamique de la consommation s'est accompagnée d'une nouvelle croissance de l'encours des crédits à la consommation destinés aux ménages, toutefois moins soutenue qu'en 2022 (26,3 millions d'euros², soit +4,2 % en 2023 après +5,6 % en 2022).

¹ Le taux de chômage annuel est calculé à partir de la moyenne sur l'année des demandeurs d'emploi de catégorie A rapportée au dernier chiffre disponible de la population active (recensement 2020 publié en 2023 par l'Insee). Ce taux de chômage estimé est quasi équivalent au taux de chômage réel calculé a posteriori d'après les données INSEE de l'année correspondante.

L'investissement des entreprises est porté par le barrage de la Vigie

Les indicateurs relatifs à l'investissement des entreprises sont contrastés en 2023. Si le volume des importations de biens d'investissement augmente (+23,0 % sur un an), cela s'explique principalement par la croissance du volume d'importations de biens intermédiaires (+24,5 %) et plus particulièrement du volume importé de ciment et de sable (respectivement +157,1 % et +38,2 % sur un an) en raison de la reconstruction du barrage de la Vigie.

Hors importations de sable et de ciment, le volume total des importations à destination des entreprises recule de 8,6 % sur l'année (6 219 tonnes contre 6 804 tonnes en 2022). L'année 2023 est par ailleurs marquée par l'importation de deux navires destinés à la pêche professionnelle (332 tonnes pour un montant de 840 000 euros).

Compte tenu de la faible valeur des importations de ciment et de sable, les importations totales de biens d'investissement se replient nettement en valeur (-10,9 % sur un an, à 37,6 millions d'euros). Cette évolution concerne aussi bien les importations de biens d'équipement (-8,5 %, à 20,2 millions d'euros) que les importations de biens intermédiaires (-13,5 %, à 17,4 millions d'euros).

Par ailleurs, les immatriculations de véhicules utilitaires sont stables sur un an (75 contre 74 en 2022) et restent ainsi à un niveau inférieur aux années précédentes (94 en moyenne entre 2018 et 2021). L'évolution de l'encours des crédits d'investissement accordés aux entreprises traduit ce climat général de l'investissement (+0,8 % après -12,3 %, à 35,2 millions d'euros²).

Les échanges extérieurs se contractent

En 2023, les importations totales à destination de l'archipel diminuent de 6 millions d'euros par rapport à 2022 pour atteindre 102,1 millions d'euros (-5,5 %).

Les exportations totales sont également en baisse sur l'année (-6,3 millions d'euros) pour s'élever à près de 1,8 million d'euros. Toutefois, l'année 2022 avait été marquée par la vente exceptionnelle de l'ATR 42-500 d'Air Saint-Pierre à la Colombie pour un montant avoisinant les 4,5 millions d'euros. Corrigé de cet export exceptionnel, le recul des exportations est plus modéré (-1,7 million d'euros) et s'explique pour partie par l'absence de produits de la pêche déclarés dans les exportations de l'archipel puisque la quasi-totalité des prises a été débarquée au Canada. De ce fait, elles ne sont pas recensées par l'administration des douanes françaises.

Des secteurs bien orientés à l'exception de la pêche

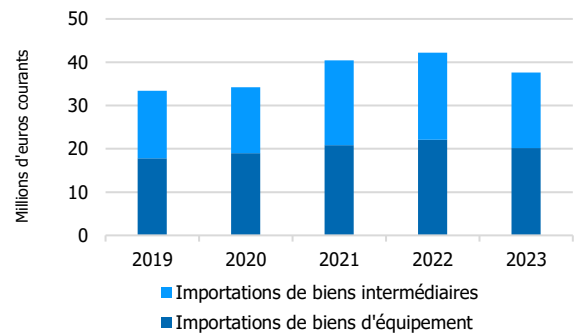
Le secteur halieutique à son plus bas niveau depuis 2013

En 2023, l'activité halieutique se dégrade nettement avec des prises de pêche en recul de 19,5 % sur un an. Cette évolution s'explique par les difficultés rencontrées par la pêche industrielle, suite à des problèmes techniques qui impactent directement le nombre de sorties en mer durant l'année. La pêche artisanale conserve une bonne dynamique (+5,6 % sur un an). Au total, seules 2 100 tonnes de produits de la mer ont été collectées, soit le niveau le plus bas depuis 2013. Comme en 2022, les prises de pêche sont par ailleurs concentrées sur un nombre restreint d'espèces.

Dans le détail, les prises totales de crabe des neiges (+32 tonnes) et de homards (+9 tonnes) augmentent de façon marquée. À l'inverse, les prises de concombre de mer (-321 tonnes), coquilles (-25 tonnes), de raies (-13 tonnes) et de morues (-4 tonnes) sont en baisse sur l'année.

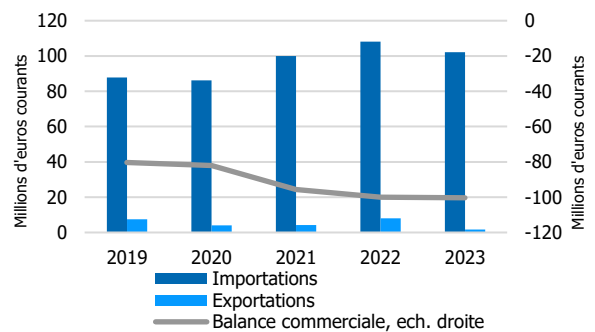
Malgré les incertitudes autour de la pérennité de son exploitation, le concombre de mer reste toujours la première espèce pêchée dans l'archipel en 2023 (68,4 % des prises totales), suivi par le crabe des neiges (21,8 %).

Valeur des importations de biens d'investissement



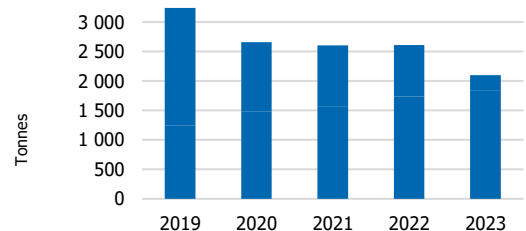
Source : Douanes

Solde de la balance commerciale



Source : Douanes

Prises de pêche artisanale et industrielle



Source : DTAM / Service maritime

² Périmètre des établissements financiers installés localement.

La fréquentation touristique retrouve son niveau d'avant crise sanitaire

Après un rebond en 2022 suite à la crise sanitaire, la fréquentation touristique étrangère enregistre une nouvelle hausse en 2023. Sur l'ensemble de l'année, 13 754 touristes étrangers se sont ainsi rendus à Saint-Pierre-et-Miquelon contre 11 978 durant l'année 2022 (+14,8 %). Il s'agit d'un niveau quasi équivalent à celui de l'année 2019 (13 855 touristes enregistrés).

Hors croisiéristes, 7 851 touristes étrangers sont arrivés dans l'archipel par voie maritime en 2023, soit une hausse de 34,9 % sur un an et de 5,7 % par rapport à 2019. Il s'agit du plus haut niveau enregistré depuis 2014. L'arrivée de touristes étrangers par voie aérienne progresse également par rapport à l'an passé (+23,4 %) pour atteindre 1 861 passagers en 2023. Ces derniers restent toutefois nettement moins nombreux qu'en 2019 (-23,4 %). Enfin, suite à plusieurs annulations, le nombre de croisiéristes est en repli par rapport à 2022 (-13,1 %) mais demeure supérieur à son niveau d'avant crise sanitaire (+1,1 %).

Les touristes en provenance du Canada restent les premiers visiteurs étrangers de l'archipel (66,8 %), suivis par les États-Unis (23,3 %). En nette progression sur un an, la fréquentation canadienne (+26,7 %) et américaine (+12,9 %) dépasse son niveau d'avant la crise sanitaire (+1,6 % et +10,0 % respectivement par rapport à 2019). En revanche, l'arrivée de touristes d'autres nationalités est en net repli en 2023 (-27,5 %), en lien avec la baisse du nombre de croisiéristes.

L'activité du secteur du BTP rebondit grâce au barrage de la Vigie

Après une contraction en 2022, l'activité dans la construction retrouve une certaine dynamique en 2023, soutenue par la reconstruction du barrage de la Vigie qui a consommé près de 60 % des importations de ciment de l'année. Ces dernières progressent ainsi fortement par rapport à 2022, aussi bien en volume (2 878 tonnes importées en 2023 contre 1 119 tonnes en 2022) qu'en valeur (911 000 euros contre 278 000 euros un an plus tôt).

À l'inverse, le volume des importations de menuiseries et pièces de charpente recule nettement (-49,1 % sur un an). Cela illustre en partie le moindre dynamisme de la construction résidentielle en lien avec la fin progressive de l'attribution de nouveaux terrains constructibles dans le quartier des Graves par la Collectivité territoriale. La hausse des coûts de construction et celle des emprunts immobiliers consécutive à la hausse des taux d'intérêt sont également des facteurs explicatifs. La croissance de l'encours des crédits à l'habitat aux ménages ralentit ainsi en 2023 (+4,4 % en 2023 après +8,1 % en 2022, à 109,2 millions d'euros).

Un marché bancaire dynamique, malgré le durcissement des conditions d'octroi de crédits ³

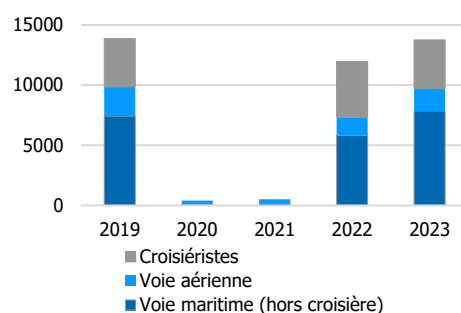
L'épargne augmente sur un an, portée par les placements liquides

À fin 2023, le total des actifs financiers détenus par les agents économiques de Saint-Pierre-et-Miquelon s'élève à 314,1 millions d'euros, soit une progression de 2,0 % sur un an. Stimulés par la hausse des taux de marché consécutive au resserrement de la politique monétaire de la BCE, les placements liquides ou à court terme augmentent nettement sur l'année (+11,5 %, à 128,5 millions d'euros). Dans le détail, les dépôts à terme ressortent en forte hausse (+82,2 %, à 44,9 millions d'euros) tout comme les livrets A et bleus (+24,6 % à 35,3 millions d'euros). À l'inverse, les dépôts à vue et les livrets ordinaires diminuent sur l'année (-4,3 % et -25,5 %, à respectivement 128,3 millions d'euros et 45,5 millions d'euros). Les placements à long terme se replient également légèrement (-2,0 % à 57,3 millions d'euros).

L'épargne des ménages est en hausse de 1,6 % sur l'année (239,8 millions d'euros), soit un net ralentissement par rapport à 2022 (+7,3 %). Les dépôts sur des livrets ordinaires (-26,5 %, à 42,2 millions d'euros) ont été réorientés vers des comptes à terme (+81,6 % à 30,9 millions d'euros) et les livrets A et bleus (+25,0 %, à 34,5 millions d'euros).

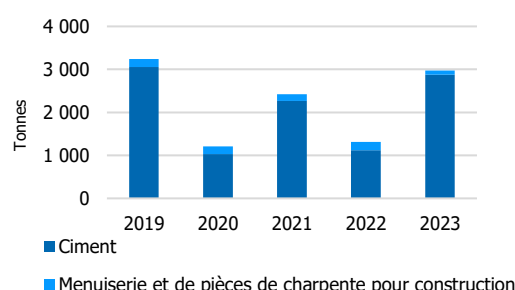
Les actifs détenus par les entreprises augmentent de façon plus marquée en 2023 (+12,1 %, à 59,8 millions d'euros). Si les dépôts à vue progressent légèrement (+3,3 %, à 53,9 millions d'euros), ce sont surtout les comptes à terme qui expliquent cette évolution (5,2 millions d'euros à fin 2023 contre 982 000 euros un an plus tôt).

Touristes étrangers par voie d'arrivée



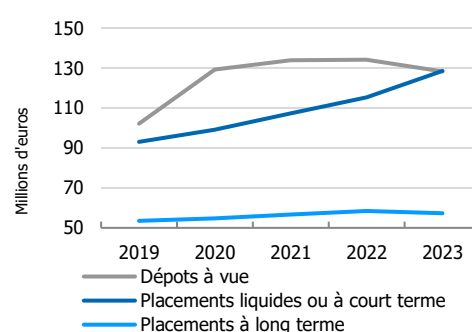
Source : Police aux Frontières

Importations à destination du BTP



Source : Douanes

Placements financiers par nature



Sources : SURFI, SCR, RUBA

³ Périmètre des établissements financiers installés localement.

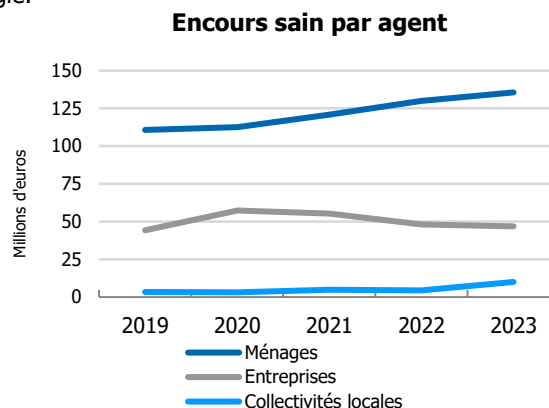
L'encours total de crédits repart à la hausse

En 2023, l'encours total de crédits consentis aux acteurs économiques de Saint-Pierre-et-Miquelon progresse nettement (+6,8 % après +0,9 % en 2022) pour s'établir à 202,7 millions d'euros. Cette évolution s'explique par la hausse de l'encours des crédits d'investissement destinés aux collectivités locales (+5,6 millions d'euros, à 10,0 millions d'euros) pour le financement par la Collectivité territoriale des travaux de reconstruction du barrage de la Vigie.

L'encours de crédits aux ménages enregistre également une évolution favorable de 4,4 % en 2023, bien qu'en net ralentissement par rapport à 2022 (+7,6 %). Il s'élève à 135,6 millions d'euros en fin d'année. Cette évolution s'explique essentiellement par l'encours de crédits à l'habitat qui représente 80,5 % de l'encours aux ménages (109,2 millions d'euros). Celui-ci a augmenté de 4,4 % en 2023 contre une hausse de 8,1 % sur l'année précédente. Ce ralentissement s'explique par la fin progressive de l'attribution de nouveaux terrains dans le quartier des Graves en 2023 ainsi que par la hausse des coûts de construction et du coût de la vie associée à la hausse des taux d'intérêt depuis l'été 2022 qui ont eu un impact sur les décisions d'investissement des ménages. La croissance de l'encours des crédits à la consommation ralentit également (+4,2 % après +5,6 %, à 26,3 millions d'euros).

L'encours de crédits aux entreprises demeure en revanche orienté à la baisse (-3,0 %, à 46,7 millions d'euros) pour la troisième année consécutive (-12,8 % et -3,6 % en 2022 et en 2021 respectivement). L'encours des crédits d'investissement octroyés aux entreprises est ainsi en légère hausse (+0,8 %, à 35,2 millions d'euros). Celui des crédits d'exploitation connaît une baisse plus prononcée (-14,2 %, à 7,2 millions d'euros).

La sinistralité de la place bancaire demeure modérée. Le taux de créances douteuses total s'élève ainsi à 1,0 % à fin décembre 2023, pour un encours de 2,0 millions d'euros.



Perspectives 2024 : vers une normalisation de l'inflation et un maintien de la dynamique de consommation ?

Le ralentissement de l'inflation devrait se poursuivre dans l'Hexagone et au Canada en 2024 et se répercuter dans l'archipel malgré la persistance de plusieurs facteurs inflationnistes : le coût du fret a de nouveau subi une évolution à la hausse du fait des tensions en mer Rouge au début de l'année et les cours mondiaux du pétrole brut sont également en augmentation au premier trimestre. En parallèle, la nouvelle hausse des tarifs réglementés de l'électricité en février 2024 (+8,6 % sur les tarifs de base) vient peser sur le prix de l'énergie.

Au niveau sectoriel, les perspectives restent incertaines en 2024 pour le secteur de la pêche malgré l'importation de deux nouveaux navires destinés à la pêche professionnelle en novembre 2023. La restructuration de la filière industrielle engagée en 2023 n'a pour le moment pas permis de relancer l'activité avec des prises toujours très en-deçà des quotas disponibles. La situation pourrait toutefois évoluer en 2024 avec l'annonce de la reprise de l'activité locale de transformation. Si les quotas de morue ont été négociés à la hausse pour 2024 dans le cadre de l'accord franco-canadien (+38 tonnes), il est probable qu'ils ne soient pas entièrement exploités.

De leur côté, les acteurs du BTP espèrent disposer d'une vision plus précise des prochains chantiers avec la réunion de l'observatoire de la commande publique programmée fin avril. Les chefs d'entreprise sont inquiets du manque de dynamisme de l'activité de construction résidentielle pour les particuliers. Celle-ci devrait rester pénalisée par le maintien de taux d'intérêt plus élevés que ces dernières années et la hausse des coûts de construction qui suscitent un certain attentisme chez les particuliers. La refonte du système d'aide à la rénovation énergétique actuellement en cours pourrait toutefois redynamiser la demande. Il est notamment envisagé de revoir à la hausse le montant des aides et de les majorer pour les ménages les plus modestes.

Les professionnels du tourisme espèrent quant à eux maintenir une dynamique positive en 2024. Sur les trois premiers mois de l'année 2024, la fréquentation touristique étrangère est en hausse par rapport à la même période de l'année 2023 (363 touristes enregistrés contre 260). Si la haute saison (juillet-août) devrait permettre aux hôteliers de bénéficier d'un taux de remplissage satisfaisant au regard des réservations déjà enregistrées, cela reste beaucoup plus contrasté sur le reste de l'année. Il paraît, dans ce cadre, important de développer l'offre d'activités touristiques proposées hors saison estivale.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Responsable de la publication : I. ODONNAT – Directeur de la publication : M. URBAN
Responsable de la rédaction : A. GUILLOU – Rédaction : C. DANSEL
Éditeur : IEDOM